LETTRE D'INFO N°8

DE L'OCCE 56 - JANVIER-FEVRIER 2022

Chères et chers collègues,

2022 : une nouvelle année et son lot de bonnes résolutions. Et cette année, pourquoi ne pas réfléchir à mettre en place des ateliers philo ?

Comment sont nés les ateliers philo pour enfants ?
À l'origine, un groupe de médecins s'est intéressé aux enfants empêchés d'apprendre bien que visiblement intelligent.es et à qui on ne proposait alors qu'un supplément d'apprentissage, bien inutile.
Ensuite, sont apparus plusieurs courants de la philosophie pour enfant, tous issus des travaux de M. Lipman. À partir de livres, les enfants se posaient une question qui était soumise au débat que l'enseignant animait.
Lipman préconisait une parole avec argumentation et conceptualisation.
L'atelier était alors **centré sur la parole**.
Jacques Lévine s'est intéressé aux travaux de Lipman mais il n'était pas sûr que discuter, argumenter ou lire un livre résoudrait la difficulté des enfants en posture de refus. Cela lui semblait trop scolaire. Il a donc créé un autre courant, **basé sur la pensée**. Il s'agit du courant AGSAS-Lévine, que nous pratiquons à l'OCCE 56.

Mais comment accéder à cette pensée ?
Dans un atelier AGSAS, l'enseignant.e s'efface après avoir proposé un thème sous la forme d'un mot. Ensuite, les enfants choisissent de s'exprimer ou non sur ce thème.
Enfin, ils sont interrogés sur leurs ressentis et leur pensée.

Par cette pratique régulière d'une vingtaine de minutes maximum, les enfants sont, petit à petit, amenés à s'ouvrir au monde qui les entoure, à quitter leur "petit tout" (leur être et leurs émotions) pour accepter le "moyen tout" (le groupe d'élèves) puis le "grand tout" (le monde et les connaissances).
Le protocole des ateliers AGSAS-Lévine permet petit à petit aux élèves de développer leur estime de soi, leur écoute, leur aptitude à raisonner, et aux enseignant.es de changer de regard sur leurs élèves et de lâcher prise.

Si ces ateliers vous intéressent, nous serons heureux de vous aider à les faire vivre dans votre classe.
En attendant, nous vous présentons tous nos voeux pour une année pleine de joie, de coopération et de plaisir ! Bonne année 2022 !

Geneviève Monfort, Didier Desmousseaux et Michel Tatard | Co-Président.e.s de l'Association Départementale 56

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous !

OCCE 56
20 rue Jean Moulin
56100 LORIENT
07 61 49 33 27/ 02 97 87 95 57 -
ad56@occe.coop - site :
https://ad56.occe.coop/

Coopérons dès l'École
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
MORBIHAN

Nouveauté RETKOOP - vote à distance pour l'AG

Prochaine Assemblée Générale le 23 février 2022

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 23 février à 15 h dans l'école Paul-Émile Victor de Saint-Jean-Brévelay que nous remercions pour son accueil.

C'est l'occasion pour nos coops de participer aux décisions importantes de l'OCCE, de rencontrer nos administrateurs et administratrices et de découvrir nos actions. La convocation vous parviendra prochainement.
Si vous ne pouvez pas vous y rendre, vous pouvez, comme d'habitude, voter par correspondance ou tester le vote à distance (autorisé par la crise du COVID) via Retkoop.

Le vote par Retkoop est accessible à tous les foyers et toutes les coopératives à jour de leur adhésion.
Sur la page d'accueil, un bandeau vous informera de la mise à disposition des documents et questions auxquelles vous pourrez répondre en moins de 10 minutes. Un bon moyen de prendre part efficacement à la vie démocratique de l'OCCE 56. Les questions seront accessibles du 14 au 22 février 2022.
Pendant cette période, l'animatrice pourra répondre à toutes vos questions sur ce vote à distance .

Conseils de coop au collège

Le collège Jean-Corentin Carré, au Faouët, a choisi de placer la coopération au coeur de son projet d'établissement. Après une formation des enseignant.es en juillet dernier, ce sont seize interventions en classe qui ont eu lieu avec l'OCCE 56 pour accompagner la mise en place de conseils de coop de la 6ème à la 3ème. Programmées sur les temps de "vie de classe", deux rencontres ont permis de préparer les élèves aux différents rôles et aux prises de parole.
Avec ces conseils, les élèves vont pouvoir contribuer à deux thèmes qui les touchent directement : comment mieux vivre ensemble et mieux travailler ensemble. Ils vont également prendre part à un processus démocratique qui les prépare à devenir des citoyen.nes plus éclairé.es.

Le mémo du mandataire

C'est quoi, ce nouvel engagement du mandataire, lors de l'adhésion ?

Quand vous saisissez votre adhésion sur Retkoop, il vous est demandé d'imprimer "l'engagement du mandataire" et de le faire signer à l'ensemble des collègues. Cette demande vous a souvent interrogés.
Nous pensons qu'adhérer à l'OCCE est un acte militant et qu'il est bon que toute l'équipe soit informée de ce choix, fait par votre école. C'est l'occasion de rappeler qu'une coopérative scolaire, c'est la possibilité de donner aux élèves accès à des projets qu'ils peuvent choisir, mener et financer eux-mêmes, notamment lors des conseils de coopération. C'est l'occasion également de rappeler que l'équipe est collectivement responsable des comptes et peut s'en partager la gestion, même si un.e seul.e de ses membres peut signer les chèques et être déclaré.e mandataire et enfin, l'occasion de prendre conscience qu'adhérer à l'OCCE, c'est accéder à des actions, des formations et/ou des interventions en classe, pour tou.te.s les adhérent.es.

Anne-Marie Vignault 02 97 87 95 57 - 07 61 49 33 27 - ad56@occe.coop
Animatrice Départementale AD 56